



RAPPORT FINANCIER

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

Je ne vais pas m'étendre sur la spécificité de cet exercice en effet :
Activité nulle depuis le 12 mars 2020 le comité a été fermé jusqu'au 7 septembre.

Nous avons immédiatement pris deux dispositions :

- Mise en chômage technique des trois collaboratrices salariées du comité du 19 mars au 31 août hors la période des congés payés.
A ce titre nous avons touché 19 405,93 € d'indemnités sur cet exercice soit jusqu'au 30 juin.
- Report des échéances de remboursement des prêts contractés auprès du crédit agricole de 6 mois
Les échéances du mois d'avril 2020 ont été reportées au mois d'octobre, ce qui a ménagé notre trésorerie.

Pour information nos remboursements vont donc se terminer 6 mois plus tard soit mars 2022 pour le plus important et donc mars 2024 pour le plus faible.

Nous constatons donc que nos ressources liées aux compétitions passent de 373 694 € à 258 981 € soit une baisse de 30%.

Les frais d'arbitrage n'ont pas baissé dans la même proportion pour la simple raison que nos compétitions ont été moins fréquentées.

La révision des contrats et le suivi des dépenses ont porté leurs fruits puisque nous constatons une baisse de 8,5 % des frais de fonctionnement (malgré le surcoût de l'envoi des passeports).

Evidemment cette économie n'aurait pas été aussi importante si le comité était resté ouvert.

Nous avons bénéficié de 2 240 € de subvention de la part de la FFB pour la diffusion des bridgeBOX

Il est évident que les mesures de chômage partiel ont sauvé le résultat de l'exercice avec une perte limitée à 4 233€.

Je remercie nos commissaires aux comptes pour leur diligence.

Olivier de Mourgues

Trésorier